



Bellac, le 6 Juin 2013

A l'attention des personnes qui habitent et/ou travaillent sur le Pays du Haut Limousin
(52 communes de l'arrondissement de Bellac)

Objet : Réflexion sur le devenir de la stratégie territoriale du Pays du Haut Limousin : Invitation atelier

Madame, Monsieur,

Le Pays du Haut Limousin, espace composé de 52 communes du Nord de la Haute Vienne, s'engage dans la réactualisation de son projet de territoire. « La Charte de Développement durable du Pays du Haut Limousin », validée en 2004 et d'une durée de vie de dix ans, arrive à échéance en 2014.

Nous vous invitons à participer à la révision des grandes orientations sur lesquelles nous devons nous mobiliser pour le devenir de notre territoire en matière de développement socio-économique, aménagement du territoire et organisation des services.

Il s'agit d'une démarche citoyenne, passionnante et exigeante, où chacun a la possibilité de s'impliquer pour aller de l'avant : élus, entreprises, associations, habitants. Il appartient désormais à chacun d'entre nous qui habitons et travaillons sur le pays, et qui aspirons à le faire vivre et l'enrichir, de participer à cette réflexion collective.

Dans ce cadre, je vous invite à participer à la première réunion d'échanges, qui se déroulera sous forme d'ateliers participatifs le

Jeudi 27 juin 2013 à 18h30 à la salle des fêtes de Blanzac

Un buffet clôturera cette soirée vers 21h. Aussi, pour des questions logistiques, il est utile que les participants s'inscrivent avant le 21 juin 2013.

Je vous invite à diffuser cette invitation auprès de toutes les personnes qui seraient intéressées pour réfléchir à l'avenir du Pays du Haut Limousin et les encourager à se faire connaître auprès du Pays pour être destinataires des futures invitations.

L'actuelle charte de développement et les documents de travail seront téléchargeables sur le site du Pays une semaine avant chaque réunion (www.payshautlimousin.com).

Vous attendant nombreux, je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de ma considération distinguée.

Le Président du Pays du Haut Limousin

Jean-François PERRIN

Remarque : Si vous n'avez pas accès à Internet, merci de nous le préciser.